REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 13 JANVIER 2015

Une partie des policiers municipaux charentais, rassemblés hier pour une minute de silence, ont tenu à brandir «Je suis une cible». Photo C. A.

«Je suis une cible», hommage aux policiers municipaux

«Je suis une cible». C'est en brandissant ces mots, à la façon de «Je suis Charlie», que certains policiers municipaux ont conclu le rassemblement prévu hier à 14h devant l'hôtel de ville d'Angoulême. Là où une cinquantaine de policiers municipaux de Charente venaient de faire une minute de silence, répondant à l'appel de l'Institut national de la police territoriale à rendre hommage à leur collègue Clarissa Jean-Philippe, abattue jeudi à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions. Venus d'Angoulême, Jarnac, Nersac, La Rochefoucauld, Soyaux, Barbezieux, Cognac et Magnac, ils ont été rejoints par une délégation de la police nationale menée par le commissaire adjoint Thierry Dreyer. *«Il manquait nos collègues de La Couronne, Ruelle, Gond-Pontouvre et Saint-Yrieix»*, dit un agent angoumoisin, avançant *«une interdiction de leurs employeurs»*. Un bug de communication plutôt, alors que les maires de ces communes ont été avertis tardivement, à midi passé, de l'événement.

La voie est ouverte pour la LGV Limoges-Poitiers

Les travaux de la ligne ont été déclarés dimanche «d'utilité publique et urgents». Les élus applaudissent. Les opposants annoncent un recours.

Des élus du Limousin ont applaudi hier la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne à grande vitesse (LGV) controversée Limoges-Poitiers, évoquant les retombées pour l'emploi, le désenclavement de Limoges, tandis que les opposants annoncent déjà un recours. Le président socialiste de la région Limousin, Gérard Vandenbroucke, le maire UMP de Limoges, Émile-Roger Lombertie, la présidente PS de Haute-Vienne, Marie-Françoise Pérol-Dumont, ont salué le *«courage des plus hautes autorités de l'État»*, malgré le contexte national des derniers jours, pour déclarer la LGV d'utilité publique avant la date butoir d'hier.

Les travaux de la LGV Poitiers-Limoges ont été déclarés dimanche *«d'utilité publique et urgents»* dans un décret paru au *Journal officiel*, signé du Premier ministre Manuel Valls et de la ministre de l'Écologie Ségolène Royal. Ce projet de LGV (115 kilomètres) avait été pointé du doigt par la Cour des comptes dans un rapport en octobre. Les Sages jugeaient le réseau français à grande vitesse *«peu cohérent»* et trop coûteux par rapport aux ressources disponibles. Et doutaient notamment d'une *«rentabilité socio-économique minimale»* de cette LGV, entre autres.

Les élus limousins ont reconnu avoir pesé de tout leur poids ces derniers jours auprès de l'exécutif, pour obtenir la décision. Le président de la chambre de commerce et d'Industrie de Haute-Vienne, Jean-Pierre Limousin, a misé sur des retombées immédiates avec *«de l'emploi pour près de 5 000 personnes»* sur un chantier de trois ans. Qui ne devrait toutefois pas débuter avant 2030, le délai pour les expropriations étant de quinze ans.

Le président socialiste de la région Limousin, Gérard Vandenbroucke, et les autres élus ont le sourire. Photo archives Phil Messelet

«Copinage, mépris et gaspillage»

Gérard Vandenbroucke a dit s'attendre à des recours contre la DUP, mais *«cela n'empêche pas le dossier d'avancer, notamment de procéder aux premières expropriations»*. Même si plus de 95% des acquisitions de terres se font de gré à gré, ont rappelé les élus.

Il a souligné l'importance de la LGV en vue de la future grande région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin dans laquelle Limoges, deuxième agglomération après Bordeaux, *«doit jouer son rôle de pôle d'équilibre»*.

Les opposants, qui de longue date préconisent, au lieu de la LGV, la rénovation de la ligne existante Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (Polt), ont dénoncé *«copinage, mépris et gaspillage»* faisant fi de l'avis de la Cour des comptes.

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) a quant à elle dénoncé dans un communiqué *«une décision irrationnelle et incompréhensible»*, annonçant qu'elle allait déposer un recours auprès du Conseil d'État. La Fnaut estime notamment que le projet n'est *«pas techniquement justifié»* et qu'il est *«dangereux pour l'aménagement du territoire»* car il fragiliserait selon elle la ligne Polt classique, pénalisant la région Centre et la Creuse. *«Au moment où l'argent public est rare, faut-il donner la priorité à un projet de prestige au détriment d'investissements indispensables pour éviter un enclavement ferroviaire de tout le centre de la France?»*, s'interroge la fédération des usagers.

De son côté, le collectif «Non à la LGV - Oui au Polt» s'est dit *«révolté par cette décision et choqué par la méthode»*, selon son porte-parole, Robert Rolland, qui évoque lui aussi un possible recours.

■ SANTÉ

Encore une nouvelle année de challenges pour l'hôpital

Hier, la direction de l'établissement cognaçais a présenté ses vœux au personnel. L'occasion de décliner les défis qui se profilent.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On va avoir de quoi s'occuper encore en 2015.» Du pain sur la planche, le centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac ne va pas en manquer en cette nouvelle année.

À commencer par tenter de retrouver une bonne santé financière après un exercice 2014 difficile, bouclé par un déficit de 1,2M€ comblé en partie par l'agence régionale de Santé (ARS) à hauteur de 800 000€. *«Ce sera le premier objectif de l'établissement»*, a rappelé hier son directeur, Jérôme Trapeaux, à l'occasion de la traditionnelle présentation des vœux au personnel. Cette réduction de déficit passera notamment comme annoncé le mois dernier *«par un plan de retour à l'équilibre comportant des réductions de personnel au sein des corps administratif et médical dans le cadre de départs à la retraite non remplacés, de mutualisation et de mutation* [vingt, NDLR]*»*, a précisé de son côté le Dr Claude Franchi, président de la Commission médicale d'établissement (CME), lors d'un discours au cours duquel il a tenu à souligner *«l'attitude responsable des syndicats sur ce dossier,* tout en dévoilant une nouvelle encourageante pour le centre hospitalier, *avec une hausse des recettes de 3% constatée en fin d'année 2014.»*

> La maternité, une unité pour laquelle nous avons aussi des ambitions en 2015 outre la voir conserver son label «Ami des bébés.»

Claude Franchi (à gauche), Jérôme Trapeaux et Michel Gourinchas, se sont succédé pour présenter leurs vœux et tracer la feuille de route 2015. Photo G. B.

Les urgences se renforcent

Parmi les autres objectifs à l'ordre du jour de l'établissement et de son directeur, qui s'est vu confier la responsabilité de l'hôpital de Châteauneuf également, figurent le déménagement prochain du centre de gérontologie de l'ancien hôpital vers le nouveau, l'extension de la maison d'accueil de Jarnac qui devrait passer de *«10 à 30 lits, un appel à projet sera déposé cette semaine»*, annonce-t-il, et la préparation du nouvel aménagement de la maison de retraite Guy-Gauthier appelée à recevoir les soins longue durée à l'horizon 2018. Ces grands chantiers à mener se dérouleront dans un contexte plus serein sur le plan médical pour un hôpital dont les urgences vont se renforcer dès février avec l'arrivée d'un chef de service en la personne de Lydie N'Guyen et d'un urgentiste.

«De quoi mettre fin aux difficultés que l'on rencontrait jusque-là dans ce domaine», se réjouit Jérôme Trapeaux, lequel entend désormais inscrire 2015 comme l'année de la stabilisation du corps médical après les mouvements rencontrés depuis deux ans dont l'arrivée l'été dernier de sept praticiens.

Un directeur tout aussi heureux par ailleurs de la bonne santé de la maternité (+9% de naissances), *«unité pour laquelle nous avons aussi des ambitions en 2015 outre la voir conserver son label «ami des bébés»*, conclut-il sans en dévoiler plus pour le moment.

■ DÉPARTEMENTALES

Isabelle Lassalle (FN) monte au front à Cognac

Christophe Gillet, le patron du Front national charentais, ne l'a pas conviée et attendait que quelqu'un (d'autre ?) se manifeste pour s'engager dans la course aux élections départementales sur Cognac.

Qu'importe: Isabelle Lassalle, la conseillère municipale FN de la Ville, avait annoncé qu'elle serait de la partie, elle le sera. *«Avec ou sans étiquette, je serai candidate dans un des deux cantons»*, indique-t-elle aujourd'hui, médusée par ailleurs par *«l'attitude et les propos tenus»* par Christophe Gillet, lequel, malgré l'annulation de la venue de Louis Alliot, le vice-président du FN, dimanche à Jarnac, et la marche républicaine, n'a pas souhaité annuler la réunion qu'il avait organisée pour présenter ses candidats aux élections.

«Il a préféré la galette des Rois à la marche, pas moi, et dit qu'il n'était pas Charlie, journal qu'il ne portait pas dans son cœur. Des propos qu'on ne peut pas tenir dans des instants pareils», dénonce-t-elle. *«On est solidaire et c'est tout, c'étaient des victimes innocentes. Ou bien on ne dit rien dans ce cas»*, assène Isabelle Lassalle à l'encontre d'un responsable avec lequel le courant est désormais définitivement coupé.

Vent debout contre son responsable départemental, la conseillère municipale FN de Cognac annonce qu'elle sera aux départementales «avec ou sans étiquette». Repro CL

L'image

Attentats: les églises font bloc

«La liberté est un cadeau de Dieu, sacré. Face au mal, la victoire est toujours possible, elle se joue dans les cœurs, dans nos cœurs.» Ce message, c'est celui que le père Baudoin de Beauvais (au centre), et les pasteurs Rodolphe Kowal (à gauche) et Johann Del Zotto, ont partagé hier soir (Photo G. B.) avec une quarantaine de fidèles lors d'un temps de partage et de prières entre chrétiens des différentes Églises de Cognac, catholique, protestante et évangélique. Des communautés rassemblées pour marquer à nouveau leur soutien aux victimes des récents attentats, et qui ont aussi fait bloc «pour la paix et contre l'amalgame» comme elles l'avaient fait dimanche avec la communauté musulmane de Cognac.

Un nouveau patron pour la société Grégoire

Patrick Verheecke (photo) a décidé de quitter Grégoire SAS pour mener un projet personnel. Il est remplacé par l'Italien Franco Artoni comme Pdg de la société de machines à vendanger basée à Châteaubernard, directeur général de Same Deutz Fahr France, gérant de Socomav et de Val Motoculture. PHOTO S.J.

LE PIÉTON

Se réjouit de l'incroyable succès de la manifestation de dimanche à Cognac, avec plus de 10 000 participants, mais aussi, comme partout en France, de l'ambiance calme et sereine, sans aucun accroc. Hier, le maire de Cognac a d'ailleurs adressé ses félicitations au commandant Fréderic de Vargas et à ses équipes pour leur action efficace et discrète. Le commissaire va lui répondre par écrit pour remercier le personnel de la Ville et la police municipale pour leur contribution à ce grand moment de démocratie, à retrouver en images sur notre site www.sudouest.fr

PHOTO ANNE LACAUD

La Poste ferme son bureau à Saint-Martin

Le bureau de poste du quartier Saint-Martin va fermer début février, a-t-on appris auprès de la direction de La Poste en Charente, qui a confirmé une information publiée hier par « Charente Libre ». Ce bureau était installé depuis une vingtaine d'années dans la galerie marchande du centre Leclerc. « Chaque jour, 560 personnes en moyenne fréquentent les quatre bureaux de poste à Cognac. Celui de Saint-Martin n'accueillait que 80 clients et usagers. Il vendait essentiellement des timbres. On pouvait y retirer de l'argent mais pas de colis et d'objets ou de courriers en instance », explique Hélène Desbois, chargée de communication. Les gens du quartier seront invités à se rendre à la poste centrale, place Bayard, ou dans les bureaux de Saint-Jacques et de Crouin.

688 naissances l'an passé

HÔPITAL La maternité demeure un atout fort de l'établissement, a-t-on entendu hier lors de la cérémonie des vœux

L'an passé, 688 enfants sont nés à l'hôpital de Cognac, contre 631 courant 2013. « L'activité de la maternité est soutenue, en hausse de 9 % », a détaillé le directeur Jérôme Trapeaux, hier après-midi, lors des traditionnels échanges de vœux avec le personnel et les élus locaux.

La maternité : atout majeur d'un centre hospitalier confronté à un contexte budgétaire difficile. Voilà l'idée forte avancée lors de la cérémonie ! « Ce n'est pas un hasard si tant de couples veulent que leurs enfants naissent ici, à Cognac », a dit en substance Michel Gourinchas.

Un précieux label

Dans son discours, le maire (mais aussi et surtout président du conseil de surveillance de l'établissement) a fait référence au label « Hôpital ami des bébés », que Cognac a décroché en 2003, a conservé en 2007 puis en 2011, et devra garder au printemps à la faveur d'une nouvelle « inspection ».

Le pédiatre Patrick Wadoux montre un « cocon » pour nouveau-né. PHOTO O. SARAZIN

Rappelons que ce label, mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef, récompense les efforts de promotion de l'allaitement maternel mais aussi l'organisation des soins autour des rythmes biologiques du nouveau-né et de la mère. En France, seuls 22 établissements sont à ce jour « Amis des bébés ».

Bref, hier, les vœux se voulaient résolument optimiste, malgré l'indispensable rigueur, malgré les suppressions de poste, malgré le plan de retour à l'équilibre à l'horizon 2017…

Pierrette Dubois, présidente du club Soroptimis de Cognac, a offert deux « cocons » pour nouveau-nés au pédiatre Patrick Wadoux.

Le pneumologue Claude Franchi, président de la commission médicale d'établissement (CME), a rappelé qu'une dizaine de nouveaux praticiens avaient été recrutés. Il a ajouté que ces recrutements contribuaient à « l'indispensable lien de confiance entre l'établissement, ses patients et l'ensemble du territoire ».

Enfin, le directeur Jérôme Trapeaux était très fier d'annoncer qu'un chef du service des urgences venait d'être embauché. Il s'agit du docteur Lydie N'Guyen-Vanqui. Elle travaillait jusqu'à présent à Girac et prendra ses nouvelles fonctions à Cognac début février.

Une vue de la façade de l'usine signée par le cabinet Sandrolini Architecte. Elle devrait être opérationnelle en 2017. REPRODUCTION DR

Hennessy : la deuxième usine prête à décoller

SALLES-D'ANGLES L'enquête publique pour la construction d'une deuxième unité de conditionnement s'est ouverte hier. Au total, le projet dépasse les cent millions d'euros

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

En 2008, le président d'Hennessy Bernard Peillon avait lancé à ses équipes un défi audacieux, intitulé « Cap ten ». Objectif, doubler les ventes, pour atteindre dix millions de caisses (de 12 bouteilles) en dix ans. Avec 5,8 millions de caisses en 2013, la cible est encore loin, mais le numéro 1 du cognac a poursuivi sa progression, malgré le recul général du marché. Et il continue à voir haut, puisqu'il a engagé la construction d'un deuxième site de conditionnement, pour compléter celui de la Vignerie à Châteaubernard.

Officialisé en mai dernier, le projet avance vite. Après avoir étudié des pistes à Cherves, Gensac-la-Pallue et Chérac, Hennessy a trouvé son bonheur avec un terrain de 32 hectares à Salles-d'Angles, à la sortie de l'agglomération de Cognac, sur la départementale 731, dans la continuité de la zone du Pont Neuf (lire ci-dessous).

L'enquête publique est ouverte depuis hier, jusqu'au 13 février (1). Si tout se passe bien, Hennessy espère démarrer son chantier au premier trimestre, pour une mise en route espérée en 2017. La première phase d'investissement dépasse 70 millions d'euros, dont 38,3 M€ pour l'aménagement et les bâtiments, 17,3 M€ pour les équipements, le reste pour les études et l'acquisition du foncier. En bordure de route, un viticulteur a toutefois refusé de céder environ 4 hectares de parcelles. Une deuxième tranche est envisagée, qui ferait grimper la facture à plus de 100 millions d'euros !

Le commissaire enquêteur Jean-Marie Ferland et le maire Robert Gulliloton devant les plans. PH. M.

21 000 m² d'emprise au sol

Les documents rendus publics à la mairie de Salles-d'Angles permettent de mieux cerner le projet. L'accès se fera par un rond-point, qui sera aménagé sur la RD 731, et une route sur l'emplacement de l'ancienne piste d'atterrissage, à la charge de la CdC de Grande Champagne. Un accès, de l'autre côté, sera réservé aux pompiers.

Les plans prévoient trois parkings, pour le personnel, les visiteurs et les poids lourds. On trouve ensuite différents bassins (réserve incendie, bassin pour les infiltrations, station d'épuration, etc.) avant d'arriver au bâtiment en lui-même, avec 21 000 m² d'emprise au sol. Tout est conçu pour éviter le croisement des flux. Les matières sèches seront stockées au rez-de-chaussée. Deux lignes seront installées à l'étage, avec une capacité de 25 000 bouteilles de l'heure pour des flacons de 0,75 litre (15 000 bouteilles/heure pour ceux d'un litre).

Au bout, un bâtiment de 6 000 m², de 17 mètres de hauteur, entièrement automatisé, pourra stocker un total de 12 000 palettes. Il est relié à une plate-forme logistique avec huit quais niveleurs de chargements, plus quatre autres pour les navettes avec la Vignerie ou les camionnettes. L'ensemble des bâtiments briguera une certification « haute qualité environnementale ».

(1) Permanences du commissaire enquêteur mardi 20 janvier de 14 h 30 à 17 h 30, mercredi 28 janvier de 16 h à 19 h, samedi 7 février de 9 h à midi, vendredi 13 février de 14 h 30 à 17 h 30.

APRÈS LES ATTENTATS EN FRANCE

La prière commune de tous les chrétiens

ŒCUMÉNISME Hier soir, catholiques et protestants cognaçais se sont recueillis ensemble. Une première

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Mercredi, lorsque les frères Kouachi ont abattu 12 personnes dans les locaux de « Charlie Hebdo », le père Baudoin de Beauvais, curé doyen de Cognac, est resté sans voix. Sidéré. Presque impuissant « devant le mystère du mal qui se déchaîne ». Le pasteur Johann Del Zotto, responsable de l'Église évangélique de Cognac, a été « blessé » au plus profond de son être. Le pasteur Rodolphe Kowal, représentant de l'Église réformée de France à Cognac et Segonzac, a quant à lui été « pris aux tripes ».

« Oui, pris aux tripes, il n'y a pas d'autres mots. Lorsque j'ai appris que Cabu figurait parmi les victimes, j'étais effondré comme si j'avais perdu l'un des miens. Pourtant, je ne lisais pas "Charlie Hebdo" », témoigne-t-il.

Stewart Woodrow (un anglican), le père Baudoin de Beauvais, et les pasteurs Del Zotto et Kowam. PHOTO O. SARAZIN

Diversité spirituelle

Choqués, les trois hommes d'église ont souhaité réagir. Vite. En se rapprochant notamment de la communauté musulmane cognaçaise. Jeudi, ils ont rédigé un communiqué d'une quinzaine de lignes avec le docteur Ouali. Ils ont dénoncé des « actes odieux, inhumains et sacrilèges ». Ils ont ajouté que « la liberté, toujours fragile, [devait] être protégée par l'éducation et la réflexion ». Ils en ont aussi appelé à « l'expression d'une diversité culturelle et spirituelle ».

Dimanche, ils ont marché à Cognac, avec 10 000 à 12 000 personnes. Enfin, hier, en fin d'après-midi, ils se sont recueillis ensemble, avec une trentaine d'autres chrétiens, catholiques et protestants. Ce « temps de partage et de prière » (on ne peut pas vraiment parler d'office) était organisé au temple de l'Église évangélique, au 53, rue de Barbezieux. Si des réunions interreligieuses ont déjà eu lieu à Cognac, ce rendez-vous très formel constituait une première.

Une guitare sèche et un piano. Des louanges et une plainte. Ce moment partagé a débuté par des chants de soutien aux affligés, à « ceux qui peinent et dont le fardeau est bien lourd ».

Le pasteur Del Zotto a dit que le « sursaut national de dimanche appelait un lendemain ». Le père Baudoin de Beauvais a ajouté que « la liberté, cadeau de Dieu, était un don sacré et fragile ». Le pasteur Kowal, quant à lui, a cité un passage biblique parlant d'espérance. Dans l'assistance, quelques anglicans avaient pris place, notamment leur représentant local, Stewart Woodrow. En revanche, aucun musulman n'avait été convié, comme cela fut le cas, vendredi soir, à la cathédrale d'Angoulême.

« Les chrétiens de Cognac entretiennent de bonnes relations avec la communauté musulmane, mais nous ne sommes sans doute pas encore prêts pour un temps de prière commun. Cela viendra peut-être un jour », dit le père Baudoin de Beauvais.

Il est vrai qu'à Angoulême, cette initiative tenait beaucoup à l'estime que se portent deux responsables religieux connus et reconnus : Mgr Claude Dagens, évêque et membre de l'Académie française, et Kader Bouazza, président du Conseil régional du culte musulman en Poitou-Charentes.

Le boulevard Denfert-Rochereau en sens unique

Depuis hier matin, on circule à sens unique sur le boulevard Denfert-Rochereau à Cognac. Dans la section comprise entre les rues Marc-Marchadier et Aristide-Briand, seuls les véhicules se dirigeant vers la place François-I' passent. Les autres, dans le sens descendant, sont priés d'emprunter une déviation par les rues Abel-Bazoin, Dupuy, Cagouillet et Marchadier. Cette mesure, qui devrait créer quelques ralentissements en ville, est valable jusqu'au 31 mars. Pourquoi ? Quels travaux importants nécessitent-ils un si long chantier ?

C'est tout simple : boulevard Denfert-Rochereau, la chaussée pourrait s'effondrer ! Le risque concerne la partie basse de cet axe important, au plus près du fleuve Charente, sur environ 250 mètres, du pont Saint-Jacques jusqu'au bureau de tabac Le Valois et chez le fleuriste Gérard Dubin. Nul sensationnalisme dans cette affirmation effrayante : oui, le boulevard est be et bien fragilisé. Sous le bitume, un vieux conduit d'évacuation des eaux pluviales est fissuré. Il menace ruine et ce n'est pas un petit tuyau que l'on peut changer d'un claquement de doigt. Le chantier, d'un montant de 94 840 euros HT, a été confié à la société BTPS Atlantique (basée à Pons).

Souchaud et Lassalle ont défilé ensemble

Dimanche, le maire de Saint-Sulpice de Cognac Dominique Souchaud et la conseillère municipale FN de Cognac Isabelle Lassalle ont défilé ensemble à Cognac. Au sujet de l'article consacré aux élections départementales, paru samedi, Dominique

D.Souchaud et I.Lassalle avec un manifestant, dimanche. PH.M.

Souchaud tient à insister sur le fait que son lien avec Isabelle Lassalle consistait en « un rapprochement mutuel ». Autrement dit, l'élue FN aurait autant été vers lui que lui vers elle. « Il est naturel que l'on discute et que l'on évoque un rapprochement, sans parler d'étiquette », juge-t-il. Pour lui, le jeu reste encore ouvert. Leur complicité affichée dimanche le confirme.